

No de résolution
ou annotation

Ville de Carignan

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU BUDGET DES MEMBRES DU CONSEIL DE LA VILLE DE CARIGNAN, TENUE À LA SALLE DU CONSEIL DE L'HÔTEL DE VILLE, LE **12 DÉCEMBRE 2018**, À 19 H 30.

Sont présents : M. Patrick Marquès, maire
Mme Anne Poussard, conseillerère
Mme Édith Labrosse, conseillerère
Mme Stéphanie Lefebvre, conseillerère
Mme Diane Morneau, conseillerère
M. Frédéric Martineau, conseiller
M. Daniel St-Jean, conseiller
M. Vincent Tanguay, directeur général
M. Rémi Raymond, directeur général adjoint
et greffier

ORDRE DU JOUR

- 1 OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU BUDGET ET MOT DU MAIRE
- 2 VÉRIFICATION DES PRÉSENCES ET QUORUM
- 3 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 4 ADOPTION DU BUDGET 2019
- 5 DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS
- 6 PÉRIODE DE QUESTIONS
- 7 LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU BUDGET ET MOT DU MAIRE

Monsieur Patrick Marquès, maire, déclare la séance extraordinaire ouverte, il est 19 h 30.

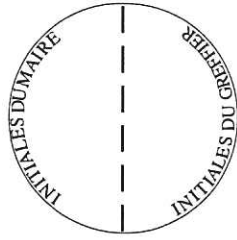
2 VÉRIFICATION DES PRÉSENCES ET QUORUM

Monsieur Rémi Raymond, directeur général adjoint et greffier, constate les présences et le quorum.

18-12-457

3 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par la conseillerère Édith Labrosse, appuyé par la conseillerère Diane Morneau et résolu à l'unanimité :



Ville de Carignan

D'ADOPTER l'ordre du jour de la présente séance extraordinaire.

No de résolution
ou annotation

18-12-458

4 ADOPTION DU BUDGET 2019

Monsieur Patrick Marquès, maire, invite monsieur Danik Salvail, trésorier de la Ville, à présenter le budget 2019 aux gens présents à l'assemblée, ainsi que les revenus et dépenses pour l'exercice financier 2019.

Il est proposé par le conseiller Daniel St-Jean, appuyé par le conseiller Frédéric Martineau et résolu à l'unanimité:

D'ADOPTER le budget de la Ville de Carignan pour l'exercice financier 2019, démontrant des revenus de fonctionnement de 17 374 188 \$, des dépenses de fonctionnement de 14 360 598 \$ et des affectations de 3 013 590 \$;

QUE le budget pour l'année 2019 soit publié conformément à l'article 474.3 de la *Loi sur les cités et villes*.

18-12-459

5 DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS

Il est proposé par la conseillère Édith Labrosse, appuyé par le conseiller Daniel St-Jean et résolu à l'unanimité:

QUE le programme des dépenses en immobilisations pour les années 2019, 2020 et 2021, qui démontre des investissements projetés de 5 742 350 \$ pour 2019, de 9 310 600 \$ pour 2020 et de 2 889 617 \$ pour 2021 pour un total de 17 942 567 \$, soit est approuvé.

6 PÉRIODE DE QUESTIONS

Suite à la présentation du maire Patrick Marquès et du trésorier Danik Salvail, l'assemblée fut invitée à poser des questions.

18-12-460

7 LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par le conseiller Daniel St-Jean, appuyé par la conseillère Diane Morneau et résolu à l'unanimité :

QUE la séance extraordinaire soit levée à 20 h 02.

Rémi Raymond
Greffier

Patrick Marquès
Maire